



2015, année de grande mobilisation

Le mouvement syndical a fait couler beaucoup d'encre en ce début d'année 2015. Fidèle à sa tradition, la FTQ a tenu une conférence de presse le 4 janvier dernier afin de dresser un bilan de l'année 2014 et de tracer les grandes priorités pour 2015.



NORMAND BLOUIN

Métier : technicien en matériaux composites

PAGE 5



Mars, le mois de la francophonie

PAGE 6



Daniel Boyer et Serge Cadieux lors de la conférence de presse du 4 janvier dernier dans les bureaux de la FTQ.

D'entrée de jeu, Daniel Boyer et Serge Cadieux, respectivement président et secrétaire général de la FTQ, ont fait le vœu que 2015 marque la fin de la croisade idéologique du gouvernement de Philippe Couillard. Ils ont demandé que celui-ci fasse preuve de plus d'ouverture et d'écoute en acceptant de prendre le temps nécessaire à la consultation, et ce, avec l'ensemble des acteurs de la société civile.

Dressant un sombre bilan des premiers mois au pouvoir du gouvernement, les leaders syndicaux accusent ce dernier de mettre en danger l'économie du Québec et la paix

sociale en refusant le dialogue social et en procédant trop rapidement et de manière désordonnée.

La liste noire est longue : attaques contre les régimes de retraite municipaux, restructuration du réseau de la santé, augmentation des tarifs de garderie, fermeture des centres locaux de développement, coupes budgétaires dans les collèges et les universités, réforme des commissions scolaires, etc. Le mouvement syndical est très préoccupé, mais plus mobilisé que jamais face à ce qui a tout l'air d'être un démantèlement de l'État qui aura des conséquences majeures sur l'ensemble des familles

québécoises aux quatre coins de la province.

En entrevue, Daniel Boyer a rappelé les propositions concrètes mises sur la table par le mouvement syndical. Il a martelé l'importance de réviser la fiscalité des grandes entreprises et d'implanter rapidement des mesures de stimulation de l'économie. La FTQ s'est d'ailleurs dite très inquiète du bilan économique du gouvernement qui, contrairement à ses promesses électorales de créer 250 000 emplois, ne compte à son actif que des coupes dans les services et des pertes d'emploi.

PAGE 3

NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Des offres méprisantes

Les négociations dans le secteur public ont débuté avec une fin de non-recevoir de la part du gouvernement libéral face aux demandes des quelque 400 000 travailleuses et travailleurs représentés par le Front commun. On peut sans contredit parler de mépris vis-à-vis de la reconnaissance de leur travail, de leurs compétences et de leur dévouement.

À la FTQ, quatre syndicats affiliés sont impliqués dans cette négociation : le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et l'Union des employés et employées de service (UES-800).

PAGE 4

La dette publique : pas de panique!

En novembre dernier, le Collège FTQ-Fonds offrait une formation intitulée *Fiscalité 101 : comprendre les finances publiques*. Au cœur de la formation, la dette publique démystifiée par notre invité, Éric Pineault, professeur à l'UQAM.

PAGE 5

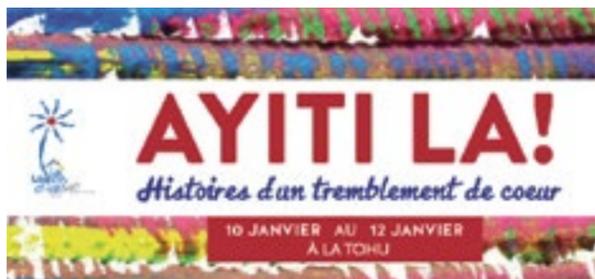
PROJET DE LOI N°27

Québec doit compléter et renforcer le réseau public

« Au lieu de réduire les services de garde à une marchandise, Québec doit renforcer le réseau public et travailler de concert avec ses partenaires. Nous disons oui à une saine gestion de programme, mais cela doit se faire dans le but d'améliorer le réseau et non de le paralyser ou de sanctionner les parents. »

C'est le message que le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a lancé au gouvernement lors de son passage en commission parlementaire le 19 janvier dernier.

PAGE 12



La FTQ à la Tohu

PAGE 4



Journée de reconnaissance des délégués sociaux et déléguées sociales

PAGE 7

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

La saga White Birch sur le point de se conclure

Les sections locales du syndicat Unifor des trois usines White Birch au Québec ont signé, le 26 janvier dernier, les textes des nouveaux régimes de retraite. Selon les indications de la cour, cette étape devrait être dans les toutes dernières avant la conclusion ultime de ce dossier. Voilà donc que le dossier White Birch pourrait finalement se conclure, cinq ans après que la compagnie se soit placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC).

« Nous sommes vraiment soulagés et heureux pour les membres actifs et retraités des trois usines parce que cette étape veut aussi dire que les paiements des sommes dues aux retraités devraient suivre au cours des prochaines semaines », a commenté l'adjoint au directeur québécois du syndicat Unifor,

Renaud Gagné. « Cette saga est du jamais vu. Nous avons travaillé très fort dans ce dossier, ne ménageant aucune dépense. Nous avons réussi à mettre en place des régimes de retraite à prestations cibles, ce qui permet de maintenir les rentes des retraités à près de 90% pour les gens de Rivière-du-Loup et Masson, et 70% pour ceux de Québec. Est-ce qu'on aurait voulu faire plus? Oui, certainement, mais il faut se rappeler qu'en 2010, ce qui nous pendait au bout du nez, c'était la fermeture des trois usines et la terminaison des trois régimes de retraite », a précisé Renaud Gagné.

Rappel des faits

La compagnie White Birch qui exploitait trois usines au Québec dont celles de Masson, de Stadacona à Québec et de F.F. Soucy à Rivière-du-Loup s'est placée sous la protection de la LACC au début de l'année 2010. La compagnie a

vendu, sous la supervision des tribunaux, les trois usines au consortium Black Diamond-White Birch. De nouveaux contrats de travail ont alors été négociés et conclus dans les usines. Depuis, une kyrielle de requêtes juridiques et de détails techniques ont retardé la conclusion du dossier.

Des lois à modifier

Pour le syndicat, ce dossier, comme de trop nombreux autres, démontre qu'il faut renforcer les lois afin que les sommes dues aux régimes de retraite occupent un rang de créance prioritaire lorsqu'une entreprise connaît des difficultés financières.

Le syndicat Unifor représente 600 travailleurs dans les trois usines tandis qu'environ 1000 retraités sont concernés par ce dossier. ■



Fermeture brutale de l'usine Mueller de Saint-Jérôme

Le 18 décembre dernier, l'employeur a brutalement annoncé la fermeture complète de son usine de Saint-Jérôme. L'annonce a été tout un choc, tant pour les membres que pour le syndicat puisque, à peine une semaine auparavant, les parties avaient signé la nouvelle convention collective négociée au cours de l'automne sans qu'il ne soit jamais question de cette fermeture.

Mueller Canada est une compagnie américaine qui est spécialisée dans la fabrication de couvercle d'aqueduc en fonte. L'employeur a vendu les carnets de commandes ainsi que les moules à un compétiteur américain, East Jordan, qui a décidé de transférer la production aux États-Unis.

Le 15 janvier dernier, plus d'une centaine de membres du syndicat Unifor ont manifesté contre la fermeture. « C'est vraiment sauvage comme manière de faire, quelques jours avant Noël et sans aucun avertissement », a commenté le directeur québécois d'Unifor, Michel Ouimet.

Un comité de travail, composé du député de la circonscription, Pierre Karl Péladeau, du maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, de Robert Teasdale d'Investissement Québec ainsi que de Michel Ouimet d'Unifor, travaille ardemment à la relance de l'usine.

Le syndicat collabore aussi avec un comité de reclassement pour soutenir les travailleurs dans cette période difficile. ■



Les représentants des trois usines White Birch, accompagnés du directeur adjoint du syndicat Unifor, Renaud Gagné, et de l'actuaire Jean Belleville.

La mine du lac Bloom – en suspens

Flambant neuve, la mine du lac Bloom de Cliffs ressources naturelles inaugurée en 2010 est aujourd'hui en processus de fermeture. Cela représente quelque 600 pertes d'emplois de qualité sur la Côte-Nord (en incluant les travailleurs du quai de Pointe-Noire à Sept-Îles).

Avec la chute du prix du fer, la minière opérant la mine à perte. Le démarrage de la phase 2 du projet du lac Bloom près de Fermont aurait permis de réduire les coûts de production, mais elle a plutôt choisi de cesser ses activités. Seul espoir pour les 600 syndiqués des Métallos: une éventuelle vente à une compagnie prête à investir en cette période de tempête.

« On sait qu'il y a des discussions avec un repreneur potentiel et que ce n'est pas facile. Québec doit tout faire pour sauver ces emplois qui apportent beaucoup à l'économie de la région », a fait valoir le coordonnateur régional des Métallos sur la Côte-Nord, Dominic Lemieux.

Au début des années 2000, quand la compagnie minière Québec Cartier était en difficulté, Québec avait investi 200 millions de dollars. En plus de faire un bon placement, le gouvernement a sauvé 2000 emplois directs et 4000 emplois indirects. « Il faut aujourd'hui réfléchir de la même manière. On continue de mettre de la pression. Et on va s'organiser pour maintenir les liens d'emplois en cas de fermeture ou de faillite », a ajouté Dominic Lemieux. ■



La Maison de Radio-Canada livrée au privé sur un plateau d'argent

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) dénonce la décision de Radio-Canada de ne faire soumissionner qu'un seul consortium pour l'achat de la Maison de Radio-Canada. Alors que le processus de qualification avait retenu trois consortiums et que la direction de Radio-Canada avait garanti une forte concurrence, il ne reste aujourd'hui plus qu'un seul joueur en lice.

Le SCFP, qui dénonce l'absence de concurrence dans les modèles PPP depuis des années, avait pourtant bien mis en garde Hubert T. Lacroix, PDG de la Société Radio-Canada, que ce processus tortueux et inutilement long allait se solder par un échec.

Après le retrait du consortium auquel participait SNC-Lavalin, c'est maintenant celui de Broccolini Construction qui

se retire du processus, laissant seul le consortium piloté par Busac. Cette entreprise, qui a été « au centre du fiasco de l'îlot Voyageur de l'UQAM » selon le quotidien *Le Devoir*, n'aura donc aucune concurrence et pourra soumissionner comme bon lui semblera. « On s'apprête à vendre la Maison de Radio-Canada à un consortium sans que celui-ci n'ait eu de concurrence! C'est un non-sens pour un service

public, et Radio-Canada devrait mettre un terme à tout ce processus », a dénoncé le président du STARF-SCFP 5757, Michel Labrie.

Le SCFP a pourtant proposé à la Société Radio-Canada de vendre ses actifs à la Société immobilière du Canada ou de conserver les actifs de la société d'État. Celle-ci n'a jamais été en mesure de démontrer chiffres à l'appui pourquoi elle

voulait vendre ses actifs au privé.

« Nous sommes prêts à regarder toutes les options avec la direction de la SRC. Nous monterons au front pour demander la collaboration du gouvernement fédéral. Hubert T. Lacroix doit se réveiller et défendre Radio-Canada une bonne fois pour toutes », a lancé la présidente du SCFP-675, Isabelle Doyon.

Manifestation du 16 novembre 2014 en appui à Radio-Canada. ■



2015, année de grande mobilisation

SUITE DE LA UNE

« Les Québécois et Québécoises n'ont pas voté pour les politiques que ce gouvernement met en place. Rien dans l'attitude et les mots de Philippe Couillard, avant et pendant les élections d'avril 2014, ne laissait présager le programme d'austérité et de démantèlement du modèle québécois dans lequel il s'est lancé », a expliqué le président de la centrale.

Une mobilisation rarement vue au Québec

Les dirigeants de la FTQ ont aussi profité de cette rencontre avec les médias pour lancer un message clair au gouvernement. « La mobilisation historique de l'automne démontre clairement que la population du Québec n'a pas voté pour ces politiques d'austérité qui mettent à mal le modèle québécois que nous avons mis des décennies à construire. Plus de 150 000 personnes ont manifesté le 29 novembre dans les rues de Montréal et de Québec et ce mouvement ne fera que s'intensifier si le gouvernement s'obstine à refuser un échelonnement raisonnable de un à deux ans du retour à l'équilibre budgétaire », a rappelé Daniel Boyer.

Des solutions concrètes et réalistes

Contrairement à ce que certains chroniqueurs ont reproché au mouvement syndical dans les jours qui ont suivi cette sortie médiatique, la FTQ a fait des propositions concrètes en matière de finances publiques et de développement économique.

La FTQ a, par exemple, soumis plusieurs propositions concernant la lutte à l'évasion fiscale et la révision de l'ensemble des mesures fiscales aux entreprises afin de rendre le régime plus juste. « Il faut rééquilibrer l'effort fiscal entre les grandes entreprises et les PME, qui sont de grandes créatrices d'emplois. Ce n'est pas en diminuant la taxe sur la masse salariale des PME qu'on relancera l'économie. En même temps, cela n'empêche pas d'aider les entreprises novatrices et créatrices d'emplois. Il ne s'agit pas de dénigrer la grande entreprise, mais de mieux prendre en compte sa capacité de contribuer au Trésor public », ont fait valoir les leaders syndicaux en rappelant que, bon an mal an, 32% des grandes entreprises au Québec (1825) ne paient aucun sou d'impôt.

« Le gouvernement doit sérieusement remettre en question cette façon de faire. Par exemple, pourrait-on transformer certains des crédits d'impôt remboursables en crédits



Plus de 150 000 personnes ont scandé haut et fort qu'elles refusaient les mesures d'austérité du gouvernement Couillard lors des gigantesques manifestations organisées, le 29 novembre dernier, par des groupes de la société civile, des associations étudiantes et des organisations syndicales.

d'impôt non remboursables? C'est ce que font l'Ontario et la Colombie-Britannique. Pourrait-on aussi penser à un impôt minimum pour les grandes entreprises, comme cela se fait en Ontario? », ont-ils dit en substance.

Des offres méprisantes pour les travailleurs et travailleuses des services publics

La conférence de presse de la rentrée a aussi été l'occasion de faire le point sur la première offre méprisante

du gouvernement dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public (voir article page 4). « Ce qui est sur la table n'est ni respectueux ni sérieux, l'offre actuelle du gouvernement aurait pour effet de doubler, après cinq ans, l'écart salarial défavorable entre le secteur public provincial et les autres secteurs. C'est inacceptable! », s'est indigné Daniel Boyer.

« De plus, on ne comprend toujours pas pour quelles raisons le gouvernement ignore

« NOUS NOUS ATTENDONS À UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DE LA PART DU GOUVERNEMENT, NOUS ESPÉRONS PASSER D'UN DIALOGUE DE SOURDS À UN VÉRITABLE DIALOGUE SOCIAL DANS LE BUT DE CRÉER DES EMPLOIS ET D'AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS. »

— DANIEL BOYER, PRÉSIDENT DE LA FTQ

unmondeplusjuste.org



Pour aider les syndicats affiliés à répondre aux attaques de la droite, la FTQ a conçu un site Internet qui propose une panoplie d'outils. On y retrouve notamment des fiches argumentaires, des vidéos ainsi que le matériel produit par les syndicats affiliés et le Congrès du travail du Canada (CTC). Différents scénarios sont aussi proposés, permettant d'utiliser ces outils dans des discussions entre membres, dans des assemblées générales ou dans des journées ou demi-journées de formation.



Le 30 octobre dernier, plusieurs centaines de personnes ont accompagné les leaders syndicaux lors du dépôt des revendications du Front commun au Conseil du trésor en vue du renouvellement des conventions collectives de travail.

Le triste bilan des libéraux en matière d'emploi et d'économie

- ▼ Des coupes budgétaires brutales qui toucheront tous les services à la population.
- ▼ Un rebrassage inutile de structures administratives dans la santé et l'éducation, qui n'avait jamais été invoqué comme solution par aucun des comités de réflexion et dont tous les acteurs de ces milieux doutent de la pertinence.
- ▼ Une attaque injuste et potentiellement illégale contre les retraites des employés municipaux.
- ▼ Le démantèlement de la politique familiale patiemment bâtie au cours des deux dernières décennies et qui donne des résultats exceptionnels.
- ▼ Une incompréhensible déstructuration des efforts en matière de développement économique régional par l'abolition des CLD, des CRÉ et par un pacte fiscal avec les municipalités qui a déjà des répercussions négatives sur les capacités économiques de celles-ci par une hausse de l'impôt foncier (la taxe Moreau).
- ▼ L'absence d'une politique de développement économique cohérente et lisible (peu d'attention à la crise du régime forestier, aucune attention à la 2^e et 3^e transformation dans les régions).

l'ensemble des propositions pour l'amélioration des conditions de vie au travail et de gestion des services publics que nous lui avons soumises. La réduction de la précarité et de la sous-traitance, tout comme l'amélioration de l'autonomie professionnelle et des mesures de conciliation famille-travail-études sont restées sans réponse », a critiqué le président de la FTQ.

Bloquer la route aux conservateurs

Saccager l'assurance-emploi, démanteler la Société Radio-Canada, couper dans les services, fragiliser le mouvement syndical, bâillonner les groupes de pression, le bilan du parti conservateur fédéral est catastrophique! Les prochains mois seront aussi consacrés à tout mettre en œuvre pour battre les conservateurs de Stephen Harper aux prochaines élections fédérales, prévues en octobre prochain.

« On va travailler sur le terrain à faire en sorte que la population soit bien informée du bilan désastreux des conservateurs. On n'appuiera aucun parti en particulier, mais chaque citoyen sera invité à voter pour un candidat qui aura la capacité de battre les conservateurs », a expliqué le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

L'hiver s'annonce chaud sur la scène provinciale comme fédérale. Pour faire contrepoids aux attaques qui viennent de toutes parts, le mouvement syndical et l'ensemble des acteurs de la société civile devront faire front commun et poursuivre la grande mobilisation amorcée cet automne. Pour en savoir plus et pour connaître les différentes activités de mobilisation prévues au cours des prochaines semaines, consultez régulièrement le portail de la FTQ au www.ftq.qc.ca.

ÉDITORIAL



La politique, il faut s'en occuper!

« Promouvoir les intérêts professionnels de ses affiliés et œuvrer à la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et travailleuses du Québec.

« Inciter ses membres à participer à la vie politique sous toutes ses formes et assurer une présence prépondérante des travailleurs et travailleuses partout où des décisions sont prises en leur nom, d'une part en parachevant leur formation sociale, politique et économique et, d'autre part, en les encourageant à militer au sein de regroupements populaires ou même de partis politiques susceptibles d'engendrer par leur action un changement en profondeur de l'organisation de notre société dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses. »

N'en déplaise au gouvernement conservateur d'Harper, ces mots sont inscrits noir sur blanc aux premiers alinéas des statuts de la FTQ. À l'aube de la campagne électorale fédérale, et alors que les conservateurs attaquent notre droit de prendre part au débat public, prenons le temps de remettre les pendules à l'heure sur les fondements mêmes de l'existence de notre fédération.

Tout d'abord, il nous semble impératif de rappeler que le rôle de la FTQ n'est pas de négocier des conventions collectives. Ce travail est assuré sur le terrain par les syndicats affiliés. Le mandat de la FTQ est de participer au débat public et de faire des représentations politiques afin de faire avancer les droits des travailleurs et travailleuses et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population en faisant la promotion d'une société plus juste et équitable. C'est précisément pour cette raison que la FTQ a été créée par ses syndicats affiliés en 1957.

Et ça tombe bien parce que l'année 2015 sera très politique! Nos deux gouvernements proposent des politiques aux antipodes de la société que nous défendons. Nous réitérons donc que nous participerons aux élections fédérales de 2015 dans le but d'informer la population sur notre point de vue et dans les limites permises par la loi électorale fédérale; comme nous l'avons toujours fait et comme nous invitons nos membres et la population à le faire. Parce que nous revendiquons le droit pour tous et toutes, et pas seulement pour les candidats et candidates de partis politiques, de faire de l'action politique et de faire valoir leur point de vue.

Un règne dévastateur

Depuis leur arrivée au pouvoir, les conservateurs ont véritablement changé le visage du pays. À coups de lois spéciales, ils ont fait reculer les droits des travailleurs et travailleuses. Ils ont pénalisé les chômeurs et chômeuses en saccageant le programme d'assurance-emploi. Ils ont coupé les vivres des groupes de défense des droits des personnes et fait reculer les droits des femmes et des autochtones. Et aujourd'hui, ils tentent de museler le mouvement syndical en l'empêchant de participer au débat public.

En matière d'emploi, leur bilan est catastrophique; l'approche économique des conservateurs favorise l'économie pétrolière de l'Ouest canadien au détriment du secteur manufacturier québécois, et les mieux nantis au détriment des plus pauvres et de la classe moyenne. Ce gouvernement, qui se dit « au service des travailleurs », est aussi responsable de la perte de 30 000 emplois dans la fonction publique fédérale alors que le marché de l'emploi se porte mal!

En tant que représentants du mouvement ouvrier, nous considérons qu'il est de notre droit et de notre devoir de nous inviter dans la campagne électorale, d'informer nos membres et de défendre les politiques qui sont les plus sociales-démocrates.

Sur le plan juridique, rappelons aussi qu'au cours des 15 dernières années, la Cour suprême s'est prononcée à au moins quatre reprises en affirmant qu'il est dans le mandat des syndicats d'intervenir et de faire de l'action politique. Plus récemment, la Cour d'appel du Québec a réitéré cette position.

Nous vous invitons donc à prendre part activement aux débats publics et comme le dit l'expression « Si on ne s'occupe pas de politique, la politique s'occupe de nous! »

Solidairement,

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général

Ayiti la!...

La FTQ à la Tohu

La FTQ est fière de s'être associée aux commémorations qui marquaient le 5^e anniversaire du séisme en Haïti du 12 janvier 2010. Organisées par la Maison d'Haïti, l'Association québécoise des organismes de coopération québécoise (AQOCI) et des organisations de coopération internationale regroupées au sein de Concertation pour Haïti (CPH), ces festivités se sont tenues à la Tohu les 10, 11 et 12 janvier dernier.

Sur le thème *Histoires d'un tremblement de cœur*, une cinquantaine d'organisations de la communauté haïtienne et québécoise a tenu à marquer le chemin parcouru en faveur du développement et de la coopération avec les groupes locaux en Haïti qui souhaitent tourner la page et changer la vision trop souvent misérabiliste et défaitiste des médias afin de se tourner résolument vers l'avenir.

C'est dans cet esprit que l'AQOCI et la CPH ont projeté le récent film d'André Vanasse *N'ap vanse, n'ap vanse* qui signifie en français « nous avançons, nous avançons », afin de mettre en avant le caractère dynamique des organisations locales de la société civile haïtienne. Le film a été vu

à la Tohu le 11 janvier dernier par près de 250 personnes participant aux activités sociales, culturelles et médiatiques organisées tout au cours de cette fin de semaine. Pour visionner le film : <http://youtu.be/NN8PZyeT4yE>.

« Parmi les organisations haïtiennes, nous avons aussi voulu mettre en valeur le travail des syndicats haïtiens que nous accompagnons depuis le début des années 1990. Ces syndicats locaux se concertent de plus en plus pour mieux défendre non seulement les droits de leurs membres, mais également ceux de la population. Ils luttent également pour leur reconnaissance et pour un développement durable axé sur les droits fondamentaux de la population. Le mouvement syndical international les accompagne de plus près depuis le

séisme en 2010, notamment pour assurer une refondation basée sur le travail décent qui est au cœur des préoccupations de toutes et tous », explique la responsable du service de la solidarité internationale de la FTQ, Denise Gagnon.

Bientôt sur le site de la FTQ

La projection du film a été suivie d'un panel de discussion composé de jeunes militants et militantes et de personnes impliquées au sein d'organismes de la société civile. Le film et la captation des événements, ainsi que les débats seront disponibles sur le site de la FTQ, grâce au soutien financier du SQEES-298 qui a rendu possible l'enregistrement.

La FTQ représente plusieurs travailleuses et travailleurs de la communauté haïtienne. Une majorité de ces personnes, quelque 100 000 ressortissants haïtiens, ont choisi le Québec comme terre d'accueil. « Il est primordial que le mouvement syndical québécois maintienne ces actions de solidarité, non seulement au Québec, mais aussi en Haïti, pays le plus pauvre de notre hémisphère », souligne Denise Gagnon.

D'ailleurs, dans le cadre de cette coopération syndicale, une délégation de la FTQ participait au mois de janvier à une mission d'appui et de renforcement des capacités des syndicats en Haïti.

À suivre... ■



Le panel était animé par Michèle Asselin du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et composé des personnes suivantes : Pierre-Antoine Lamoureux, Gerardo Ducos, Amnistie internationale Canada francophone; Cathy Wong, YMCA du Québec et Conseil des Montréalaises; Marie-Hélène Roy, Jean-Claude Jean, Développement et Paix; Jackson Doliscar, Fos Reflexsyon ak Aksyon sou Koze Kay (FRAKKA); André Beaudoin, UPA-Développement international; Denise Gagnon, FTQ.

À la rencontre des militants et militantes FTQ !

La tournée des régions, amorcée en novembre dernier, a permis au président et au secrétaire général de la FTQ, ainsi qu'à plusieurs vice-présidents et vice-présidentes, de visiter l'ensemble des conseils régionaux de la FTQ.

Après des milliers de kilomètres parcourus, celle-ci s'est achevée le mardi 27 janvier dernier par une journée d'activités à Rouyn-Noranda.

Cette tournée très riche en rencontres aura permis aux dirigeants de s'adresser directement à plusieurs centaines de militants et militantes, à des députés et à d'autres acteurs du

développement régional aux quatre coins du Québec. Elle aura également permis de

faire le point sur les dossiers de l'heure avec des représentants des médias régionaux. ■



De gauche à droite : Renaud Gagné, directeur adjoint d'Unifor, Yves Ouellet, directeur général de la FTQ-Construction, Gilles Chapadeau, conseiller régional de la FTQ, Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, Donald Noël, coordonnateur régional des Métallos.



Négociations dans le secteur public : des offres méprisantes

SUITE DE LA UNE

En déposant des offres salariales de 3 % pour un contrat de cinq ans, dont un gel salarial pour les deux premières années, en s'attaquant à un régime de retraite en bonne santé et en sabrant les avantages sociaux comme les congés de maladie, les libéraux de Philippe Couillard montrent à quel point ils se moquent de ceux et celles qui s'occupent de nos enfants dans les écoles, qui forment les adultes de demain, qui soignent nos malades et qui offrent des services à la population.

Nos organisations sont maintenant aux différentes tables de négociations, autant du côté de la table centrale que de celui des tables sectorielles. Les négociations devraient prendre leurs rythmes

au cours des prochaines semaines... à condition, évidemment, que le gouvernement veuille négocier de bonne foi. Une chose est certaine : la joute sera serrée !

Des outils de mobilisation

Voilà pourquoi, plus que jamais, nous devons nous mobiliser. À ce sujet, des outils de mobilisation sont maintenant disponibles et s'ajouteront tout au long des semaines sur le site Internet www.frontcommun.org : affiches, Info-négo, journal du Front commun, sous-verres, documents de référence, etc.

Les faits ne mentent pas : les employés de l'État sont sous-payés et ils accusent un retard salarial moyen de 7,6 % pour des emplois comparables au Québec.

Composant 75% des salariés, ce sont les femmes qui écopent, d'autant plus que plus de 50% d'entre elles sont des travailleuses temporaires ou occasionnelles. Avec plus du tiers de nos membres qui gagnent en moyenne 25 000 \$ par année, leur proposer un gel salarial de 2 ans et une augmentation symbolique par la suite est pour le moins insultant.

Ce que demandent les salariés de l'État, c'est le respect. Le respect de leur travail, de leurs compétences, de leur dévouement et de leur passion pour servir adéquatement la population.

Qui va vouloir aller travailler dans le secteur public dans de telles conditions ?

Poser la question c'est y répondre! ■

La FTQ au Forum social mondial de Tunis en 2015

Plusieurs organisations de la société civile, dont la FTQ, ont joint leurs forces pour mettre sur pied le collectif québécois qui prendra part à la prochaine édition du Forum social mondial (FSM) qui se tiendra du 24 au 29 mars prochain à Tunis.

La FTQ travaille depuis le mois de novembre avec UNI-Alter, les YMCA du Québec, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale et Femmes autochtones du Québec. Déjà, trois sessions de formation préparatoires ont eu lieu. Le collectif organisera près d'une dizaine d'ateliers et de conférences au FSM. Pour sa part, la FTQ prépare deux ateliers : l'un sur la mobilisation en période de lutte contre les politiques d'austérité et l'autre sur l'exploitation minière.

La délégation de la FTQ est formée de 11 personnes,



l'alimentation et du commerce (TUAC), de la FTQ-Construction et du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes (STTP).

À l'instar de ce qui l'anima lors de sa participation au Forum social des peuples, à Ottawa, en août dernier, l'objectif de la FTQ est de

prendre part activement aux débats et d'exposer le point de vue syndical, de bâtir des alliances avec les groupes d'ici et d'ailleurs et d'approfondir les pratiques de travail, notamment en matière de mobilisation, de communications et d'éducation.

On vous en redonne des nouvelles. ■



Métier : technicien en matériaux composites

Les artisans des simulateurs de vol

CAE est le chef de file mondial dans la vente de simulateurs de vol et dans

la formation des pilotes de ligne. L'entreprise reproduit en simulation pratiquement tous les modèles d'avions des

grands transporteurs, ainsi que des jets d'affaires, des avions militaires et des hélicoptères.

Quelque 3000 personnes travaillent à l'usine principale de l'entreprise, située à Saint-Laurent. Le Monde ouvrier a rencontré Jean Brodeur, technicien en matériaux composites.

Des défis quotidiens

Le travail de technicien en matériaux composites consiste principalement à réaliser des moules industriels, à partir de dessins

L'ARRIVÉE DE L'IMPRIMANTE 3D EN 2008 A COMPLÈTEMENT RÉVOLUTIONNÉ LE MÉTIER. ELLE PERMET DE REPRODUIRE DES PIÈCES POUVANT ALLER JUSQU'À 16 POUÇES SUR 14 POUÇES DE LARGEUR ET 16 POUÇES DE HAUTEUR. LES PIÈCES PEUVENT AUSSI ATTEINDRE DE PLUS GRANDES DIMENSIONS EN COMBINANT (OU EN ASSEMBLANT) PLUSIEURS PIÈCES.



Jean et son collègue André Gaudreault sont les deux seuls techniciens en matériaux composites dans l'usine. Ils travaillent ensemble depuis 26 ans chez CAE. «Un des aspects très intéressants de notre métier, c'est qu'on fabrique les pièces de A à Z, on touche à tout, du début à la fin de la réalisation.»

« LA FORMATION POUR FAIRE CE MÉTIER SE DONNE AU CÉGEP, MAIS LA FORMATION CONTINUE SE POURSUIT TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE, CAR TOUT ÉVOLUE TRÈS VITE. IL FAUT FAIRE PREUVE DE BEAUCOUP DE CRÉATIVITÉ DANS NOTRE MÉTIER, CAR ON DOIT INNOVER SANS CESSER POUR TROUVER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE FABRICATION. AVEC LES ANNÉES, ON A DÉVELOPPÉ UNE GRANDE EXPERTISE ET UNE BONNE COMPLICITÉ AVEC L'ÉQUIPE D'INGÉNIEURIE QUI NOUS CONSULTE RÉGULIÈREMENT PENDANT LA RÉALISATION DES DESSINS. C'EST UN TRAVAIL D'ÉQUIPE ! »



Une dizaine de simulateurs était en assemblage au moment de notre visite.



Les simulateurs de vol permettent une expérience tellement réaliste que l'ensemble de la formation des pilotes se fait à partir de ceux-ci.

comme des fibres, des résines, des métaux transformés, etc. Différents matériaux sont aussi utilisés pour la fabrication des moules. Morceaux de métal, de bois, il n'y a pas de limite à la créativité !

L'assemblage complet est ensuite réalisé à l'intérieur des simulateurs de vol selon les plans et les devis d'assemblage réalisés par l'équipe d'ingénierie. Les techniciens en matériaux composites participent aussi à la recherche et au développement de nouveaux matériaux composites et de nouvelles applications industrielles de ces matériaux.

Les simulateurs sont fabriqués à l'usine avant d'être envoyés aux quatre coins de monde pour la formation des pilotes. Du tableau de bord à tout le

revêtement intérieur, en passant par les consoles d'instrument, plus d'une soixantaine de pièces sont produites.

Merci à la section locale 522 du syndicat Unifor, et particulièrement à sa présidente Sophie Albert, d'avoir rendu cette entrevue possible. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, Le Monde ouvrier vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

La dette publique: pas de panique!

SUITE DE LA UNE

S'endetter, c'est mal vu... Nous contractons des dettes pour payer la maison, la voiture, les meubles, etc. Et nous devons rembourser nos dettes. Les États ne sont pas assujettis aux mêmes contraintes: ils ne meurent pas et ils ont un pouvoir de taxation considérable. Toutefois, ils doivent refinancer leur dette en vendant des obligations.

Nous et l'État

Qui sont les acheteurs? C'est nous quand nous plaçons nos épargnes ou quand nos régimes de retraite achètent ces obligations. Des Canadiens et des étrangers en achètent également, car ce sont des titres sécuritaires, appréciés dans la gestion d'un portefeuille de placements équilibrés. Comme le montre le graphique ci-dessous, la dette NOUS

appartient puisqu'elle est due à 85 % nationalement. On se la doit à nous-mêmes. Elle fait prospérer nos épargnes et nos caisses de retraite. Indirectement, elle contribue à payer des rentes à nos retraités.

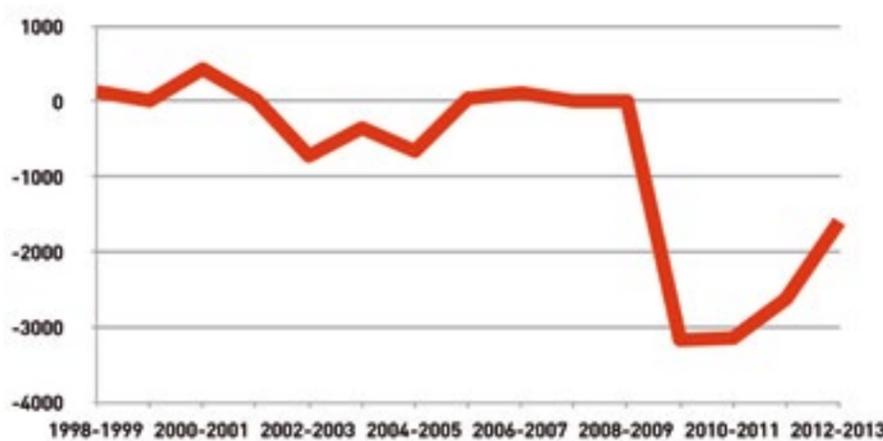
La dette: trop coûteuse?

Le service de la dette, soit les intérêts que l'on doit payer chaque année, représentait 11% des dépenses du

gouvernement du Québec en 2012-2013. Il vient au 4^e rang des dépenses publiques après la santé et les services sociaux (37%), l'éducation et la culture (22%), l'économie et l'environnement (13%).

Quand les taux d'intérêt sont élevés, le poids de la dette augmente. Et ces taux dépendent des évaluations du risque d'investissement réalisées par les

Solde budgétaire du gouvernement du Québec, 1998-1999 à 2012-2013, millions de dollars



agences de notation privées comme Standard & Poor et Moody's. Plus le risque est élevé, plus les taux d'intérêt seront élevés.

Le Québec: peu endetté

Le Québec est moins endetté que plusieurs pays développés tels le Japon, la France, les États-Unis, le

Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne et la Finlande. Selon les calculs effectués par l'IRIS¹, le ratio de la dette sur le PIB place le Québec au 15^e rang des pays les moins endettés parmi les 20 pays de l'OCDE² retenus.

L'obsession du déficit zéro

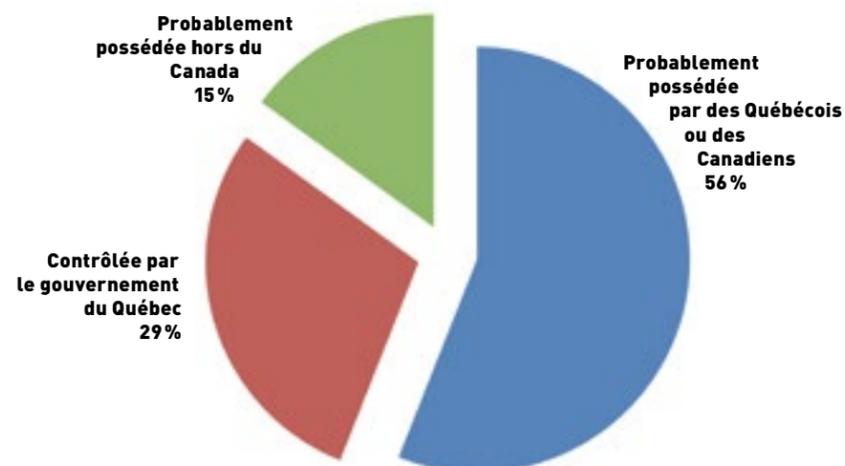
Le Québec a connu un relatif équilibre budgétaire (revenus = dépenses) de 1998-1999 à 2008-2009. Depuis, le déficit s'est creusé à plus de

3 milliards de dollars comme le montre le graphique ci-dessus. Pourquoi donc? La crise financière de 2008 et les baisses d'impôt du gouvernement Charest ont fragilisé les finances publiques. Mais on nous dit que le déficit résulte de la générosité de nos politiques sociales!

Que faire maintenant?

D'abord, soutenir la croissance économique, l'investissement et les salaires parce que plus de monde au travail implique plus de rentrées fiscales. Et si cela ne suffit pas, aller chercher plus de revenus là où la richesse se trouve. Et surtout, éviter de réduire les dépenses publiques et les services! ■

Les détenteurs de la dette du Québec en 2013*



* Source: IRIS, État de la dette du Québec 2014, page 18.

1. Francis FORTIER et Simon TREMBLAY-PEPIN, État de la dette du Québec 2014, Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), 2014, page 21, graphique 5.

2. Organisation de coopération et de développement économique qui compte 34 pays membres.

Mars : le mois de la francophonie

Tous les ans, au mois de mars, la FTQ organise, dans le cadre de la Francofête, la Semaine du français au travail. Au Québec, la Francofête est un événement annuel coordonné par l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui a pour but de promouvoir, par des manifestations et des activités, l'utilisation et la promotion de la langue française. En 2015, c'est du 16 au 29 mars que l'OQLF invite les Québécois et Québécoises à célébrer le français.

Consultez le site de la Francofête pour plus d'information : www.francofete.qc.ca.

DU 16 AU 20 MARS : LA FTQ CÉLÈBRE LE FRANÇAIS AU TRAVAIL

Pour célébrer comme il se doit la Semaine du français au travail, la FTQ a retenu le thème *La francisation des entreprises, un travail d'équipe!* À cette occasion, nous proposons aux sections locales et aux syndicats affiliés de mettre à l'honneur l'importance de promouvoir l'usage du français dans nos milieux de travail. Du 16 au 20 mars 2015, de nombreuses activités seront mises de l'avant afin de permettre une meilleure participation des milieux de travail.

La FTQ offre gratuitement à ses membres affiliés du matériel promotionnel (affiches, jeux linguistiques, napperons, aimantins, etc.) pour soutenir l'organisation d'activités dans les milieux de travail.

Téléchargez le bon de commande au www.francisation.ftq.qc.ca/bondecmande.

LE 20 MARS : LA RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES DES COMITÉS DE FRANCISATION

À la FTQ, la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation est devenue une tradition. Tous les membres affiliés seront invités le 20 mars prochain à venir échanger sur l'état du français de leur milieu de travail. Un formulaire d'inscription parviendra par la poste à toutes les sections locales et sera disponible sur le site de la FTQ au www.francisation.ftq.qc.ca.

LES 16 ET 17 MARS : LA FOIRE DU LIVRE

Semaine du français et de la francophonie du 16 au 20 mars 2015

LA FOIRE DU LIVRE

Dans le cadre de la Semaine du français, la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ tiendront une Foire du livre, les 16 et 17 mars 2015.

Toute la population du quartier et tous les employés de la FTQ et du Fonds sont invités à contribuer au succès de cette activité, en faisant don de livres, jeux de société, vidéocassettes et disques compacts usagés.

Points de collecte : jusqu'au vendredi 13 mars

- }} au rez-de-chaussée de l'édifice Louis-Laberge, 545, boul. Crémazie Est
- }} au rez-de-chaussée de la tour FTQ, 565, boul. Crémazie Est
- }} CJE Saint-Laurent, 404, boul. Décarie, bureau 300

Renseignements : Éric Chevalier au 514 858-4000 ou One Button au 514 858-4410

Le produit des ventes sera versé en totalité à l'organisme Carrefour jeunesse emploi (CJE) Saint-Laurent, dont la mission est de soutenir les jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, quelle que soit leur origine, résider ou le territoire de Saint-Laurent, dans leur démarche d'insertion socio-professionnelle et ou, tout à fait gratuitement.

Pour une 17^e année consécutive, la FTQ tiendra sa Foire du livre annuelle au rez-de-chaussée de l'édifice Louis-Laberge, situé au 545, boulevard Crémazie Est, à Montréal. Le produit des ventes sera versé en totalité au Carrefour jeunesse emploi de Saint-Laurent, un organisme qui vient en aide aux jeunes décrocheurs. Tous et toutes sont invités à faire don de livres et à venir en acheter. Les principaux points de collecte sont situés au rez-de-chaussée du 545 et du 565, boulevard Crémazie Est. ■



Devant une compagnie qui se mondialise, les syndicats se solidarisent

Une centaine de délégués de sections locales provenant d'installations d'ArcelorMittal partout en Amérique du Nord se sont réunis à Montréal le 21 janvier dernier. Les délégués représentant 26 000 travailleurs au Canada, aux États-Unis ainsi qu'au Mexique, membres du syndicat des Métallos et de Los Mineros, ont discuté du contexte économique de l'acier, des enjeux communs à l'entreprise ainsi que des négociations en cours dans les différents milieux de travail. « Les compagnies sont mondialisées, le syndicat doit aussi mondialiser ses solidarités. C'est comme ça que nous pourrions leur faire face. Une compagnie comme ArcelorMittal doit savoir que s'il y a une bataille par exemple à Contrecoeur, ce sont les syndiqués de partout qui se serreront les coudes. C'est le seul langage que ces compagnies comprennent », a lancé le président international des Métallos, Leo Gerard, dans son allocution d'ouverture aux militants syndicaux des usines d'ArcelorMittal en Amérique du Nord.

«Lorsque nous échangeons sur les enjeux dans chacune de nos sections locales, on voit qu'ils se ressemblent beaucoup : on parle de sous-traitance, de régime de retraite, de santé et sécurité et bien sûr de salaires. En collaborant sur les enjeux communs, on peut aussi dégager des solutions communes », a fait valoir le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy. ■



DANIEL MALLETTE

OBJECTIF : UNE RETRAITE DÉCENTE

L'Ontario va de l'avant!

Ardente défenderesse de la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC), le régime équivalent au Régime de rentes du Québec (RRQ), l'Ontario ne veut plus attendre que la bienveillance des conservateurs se concrétise à l'égard des futures cohortes de personnes retraitées.



Un projet de loi a été déposé en décembre qui créera le Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO), et une consultation publique est mise sur pied pour en définir certains paramètres. Le gouvernement libéral de Kathleen Wynne en avait fait l'une de ses priorités aux élections du printemps dernier. Promesse tenue. Selon divers documents consultés (budget de l'Ontario, projet de loi, document de la consultation publique), voici ce à quoi pourrait ressembler le RRPO :

Entrée en vigueur

1^{er} janvier 2017, échelonnée sur 2 ans.

Participation

Obligatoire – Sauf pour les travailleurs et les travailleuses autonomes et la main-d'œuvre sous compétence fédérale.

Les bénéficiaires d'un régime à prestations déterminées ou à prestations cibles pourraient ne pas y participer.

Cotisation

3,8% partagés en parts égales entre la personne salariée et son employeur.

Salaires maximum admissible

90 000 \$.

Bénéfice

15% du salaire moyen en carrière (s'ajoute au 25% du RRQ/RPC et au programme fédéral de Sécurité de la vieillesse).

Indexation

Pleine indexation au coût de la vie.

Âge de la retraite

65 ans.

Cet extrait du document de consultation campe bien la position ontarienne :

« Soyons clairs, notre option privilégiée reste la bonification du RPC; c'est ce que le gouvernement préconise depuis 2010. Malheureusement, le gouvernement fédéral a unilatéralement fermé la porte à toute

discussion à ce sujet. Le coût de l'inaction est beaucoup trop élevé; nous devons agir. Si le gouvernement fédéral refuse d'intervenir, le gouvernement de l'Ontario est, quant à lui, prêt à prendre des mesures pour s'attaquer au problème de l'épargne insuffisante. »

Souvenons-nous que le gouvernement Harper a bloqué toute discussion sur la bonification du RPC/RRQ malgré le consensus des provinces. Souvenons-nous aussi que le Québec, alors représenté par le Parti Québécois, était parmi les provinces consentantes. Qu'en est-il aujourd'hui? Le gouvernement libéral de Philippe Couillard a d'autres priorités dans le dossier de la retraite comme le démontrent notamment la loi sur les régimes de retraite municipaux et les offres patronales dans le secteur public. Or, déshabiller l'un n'habillera pas l'autre.

En Ontario, 25% des personnes de plus de 65 ans reçoivent le Supplément de revenu garanti qui est une assistance sociale; au Québec, c'est 44%. Presque le double. Pourtant, c'est l'Ontario qui va de l'avant parce qu'elle est consciente que l'épargne insuffisante a des impacts non seulement sur les individus concernés, mais aussi sur l'économie de la province.

Parce qu'elle revendique le droit à une retraite décente pour tout le monde, la FTQ agit à tous les paliers du système de sécurité du revenu à la retraite et continuera de le faire. Par la négociation et le maintien de régime de retraite en entreprises, par la création du Régime de retraite par financement salarial (RRFS-FTQ), par son Fonds de solidarité et, bien sûr, par ses revendications de bonification des régimes publics. ■

SÉMINAIRE FTQ SUR LA RETRAITE 2015

Agissons pour des retraites décentes

LES 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 2015
CENTRE SHERATON MONTRÉAL
1201, BOULEVARD RENÉ-LEVESQUE OUEST

L'année 2015 s'annonce encore forte en rebondissements dans le dossier de la retraite. Difficile de passer à côté du processus de restructuration des régimes de retraite et en particulier de l'adoption du projet de loi n°3 touchant les régimes du secteur municipal. Quelles seront les conséquences de ces restructurations sur nos régimes et sur notre modèle de relation de travail ?

Les conférencières et conférenciers invités discuteront, entre autres, de l'opposition du gouvernement Harper à la bonification du Régime de rentes du Québec et de la proposition du

gouvernement ontarien de bonification aux régimes publics, d'avenir pour les régimes à prestations déterminées et de gestion des risques dans ces derniers.

Le séminaire sur la retraite constitue un moment privilégié pour réfléchir, mettre à jour ses connaissances, élaborer des stratégies et mobiliser les membres autour de ces enjeux.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca/retraite2015.

Pour de plus amples renseignements, contactez Manon Fournier par courriel au mfournier@ftq.qc.ca ou par téléphone au 514 383-8039. ■

5 à 8 annuel du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

L'activité de la rentrée du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain (CRFTQMM) a permis à plus de 80 militantes et militants de commencer l'année 2015 du bon pied en s'informant et en échangeant sur les enjeux qui occuperont le mouvement syndical dans les prochains mois.

Comme chaque année, un des deux dirigeants de la FTQ a pris part à l'événement. Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, a expliqué que l'action politique et la mobilisation seront au cœur des actions de la centrale pour la prochaine année. La lutte contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard se poursuivra et la campagne électorale fédérale sera un point majeur d'organisation et de mobilisation. Le mouvement syndical doit tout mettre en œuvre pour empêcher la réélection du Parti conservateur; le gouvernement le plus antisyndical de l'histoire du Canada. Il en a aussi profité pour rappeler l'importance pour le mouvement syndical de travailler en alliance avec différents groupes de la société civile pour l'ensemble des luttes à mener.

Un rendez-vous solidaire annuel réussi! ■



Une bourse de 1500 \$ pour l'organisme Le Tournant

L'organisme communautaire de Salaberry-de-Valleyfield Le Tournant, qui offre des services de formation en intervention et en prévention du suicidaire, a été sélectionné comme récipiendaire de la bourse Céline-Cloutier.

L'organisme, dont la mission est d'accueillir et d'accompagner des personnes qui souffrent de détresse émotionnelle dans leur démarche vers un mieux-être, tout en favorisant leur insertion sociale, reçoit la bourse de 1 500 \$ en reconnaissance de son travail dans la communauté.

Le réseau d'entraide de la FTQ bien impliqué dans la communauté !

La candidature du Tournant a été soumise par Serge Daoust, responsable régional des délégués sociaux pour la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-1500) et membre de l'exécutif du Conseil régional FTQ du Suroît.

Cette bourse a été créée par le Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec (SCFP-1500) pour commémorer la mémoire de Céline Cloutier, décédée tragiquement dans un accident de la route alors qu'elle revenait de La Tuque où elle avait donné une formation sur le harcèlement en milieu de travail. Formatrice syndicale chevronnée, Céline Cloutier était aussi la représentante provinciale des droits de la personne au Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec.

Depuis 2008, cette bourse est remise chaque année pour souligner l'apport d'organismes œuvrant au maintien des droits des personnes. Le choix de l'organisme récipiendaire est fait parmi les candidatures reçues des 11 régions syndicales du Québec du SCFP-1500. ■



De gauche à droite : Denis Besner, directeur du Conseil régional FTQ du Suroît, Yvon Dubois, président région Richelieu du SCFP-1500, Philippe Lelièvre, directeur général de l'organisme Le Tournant, Serge Daoust, responsable régional des délégués sociaux, SCFP-1500, Daniel Mallette, président du Conseil régional FTQ du Suroît.

8 MARS 2015

Femmes en marche pour l'égalité Solidaires contre l'austérité !

C'est sur ce thème que le Collectif 8 mars vous convie cette année pour organiser vos activités de la Journée internationale des femmes. Pour ce faire, le Collectif 8 mars a produit du matériel que vous pouvez vous procurer dans vos conseils régionaux :

- ▼ épinglette 3\$ l'unité
- ▼ affiche gratuit
- ▼ autocollant gratuit

Le service de la condition féminine de la FTQ publie également un numéro thématique du bulletin *NouvElles* pour alimenter vos discussions.

Pour le télécharger :

www.femmes.ftq.qc.ca. ■



Chaque fois que l'égalité entre les femmes et les hommes est menacée, c'est la force du nombre et la solidarité qui permettent aux femmes de faire des gains et de maintenir leurs acquis. En ces temps de coupes budgétaires et d'austérité, il allait de soi de faire le lien entre ce contexte de reculs et les femmes.

Dans un style « reconstruction de personnages avec influence de l'époque cubiste », le visuel veut refléter le nombre et la diversité chez les femmes qui se mobilisent contre ces attaques.

Les ciseaux représentent les coupes du gouvernement du Québec, tant dans les services publics que dans les programmes sociaux. Ces mesures d'austérité touchent directement les femmes à plus d'un titre. Elles forment une très large part des employées et employés de l'État et sont les principales utilisatrices de ces services et programmes.

Au saccage gouvernemental des gains qu'elles ont obtenus par leurs luttes, les femmes opposent le « bâton de parole »¹. Celui-ci est renforcé par les valeurs de la Marche mondiale des femmes (MMF) : égalité, solidarité, liberté, justice et paix.

En cette année d'actions de la MMF, les femmes sont en marche, s'imposent et résistent !

Bon 8 mars ! ■

1. Issu d'une tradition autochtone, le bâton de parole régule la prise de parole dans un groupe. La personne qui prend le bâton demande l'écoute, l'attention et le respect de toutes et tous. Lorsque la personne a terminé, elle passe le bâton à une autre personne pour poursuivre l'échange.



MESSAGE DE LA DIRECTION DE LA FTQ AUX 2 500 DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES DU QUÉBEC

Merci !

C'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté que nous saluons votre engagement quotidien dans vos milieux de travail. Depuis le congrès de 2010, nous soulignons le 14 février de chaque année votre apport essentiel dans notre grande famille syndicale.

Vous êtes des femmes et des hommes qui ont à cœur d'offrir soutien, réconfort et espoir à des collègues en difficulté. Par votre présence, l'écoute et le soutien que vous offrez à vos consœurs et confrères, partout au Québec, vous contribuez jour après jour à favoriser le mieux-être de tous les membres de la FTQ.

En cette journée du 14 février, comment ne pas dire haut et fort que vous êtes des gens de cœur !

Daniel Boyer

Serge Cadieux

Un réseau unique d'entraide syndical

La FTQ s'implique depuis plus de 30 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. Aujourd'hui, on y compte plus de 2 500 personnes actives dans tous les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Le réseau répond à de multiples besoins des membres : problèmes reliés à l'organisation du travail; problèmes personnels (toxicomanie, famille, etc.); problèmes nécessitant un mode d'intervention de crise (menace de suicide, dépression chronique).

Pour en savoir plus : www.ftq.qc.ca, onglet *Entraide syndicale*.



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / JANVIER-FÉVRIER 2015

La surdité professionnelle, 43 ans après l'adoption de la LATMP

Les résultats d'une récente étude réalisée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur la surdité professionnelle sont inquiétants. Entre 1997 et 2010, près de 36 000 nouveaux cas ont été acceptés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). En 1997, elle a accepté 1540 réclamations, alors que pour l'année 2010 seulement, c'est 4341 nouveaux cas. C'est presque trois fois plus de réclamations et le nombre le plus élevé depuis l'adoption de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP). Du jamais vu !

En 2013, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) publiait une étude (voir le numéro 101 du *Monde ouvrier*, mars-avril 2013) qui décrivait la surdité comme le type de lésion professionnelle présentant les coûts les plus élevés, soit plus de 150 000 \$ par cas. Bien qu'une partie de cette somme soit assumée par les employeurs – pour l'année 2010, en moyenne 6472 \$ – la majeure partie est absorbée par l'ensemble de la société québécoise.

Toujours pour l'année 2010, au Québec,

les nouveaux cas représentent une somme de 667 M\$. Quand on connaît l'article 1 de la LATMP : «*La présente loi a pour objet la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qu'elles entraînent pour les bénéficiaires*», le principe de base de la loi est simple. Le travailleur ou la travailleuse n'a d'autres recours que ceux prévus à la LATMP. Quant à lui, l'employeur cotise au régime en fonction de son expérience passée en termes de nombre et de gravité des lésions.

La CSST gère le régime et indemnise les victimes. Mais si la société québécoise doit assumer la majeure partie des coûts des réclamations des surdités professionnelles, alors le système ne respecte pas le principe fondateur du régime. Tout cela nous laisse plutôt songeurs.

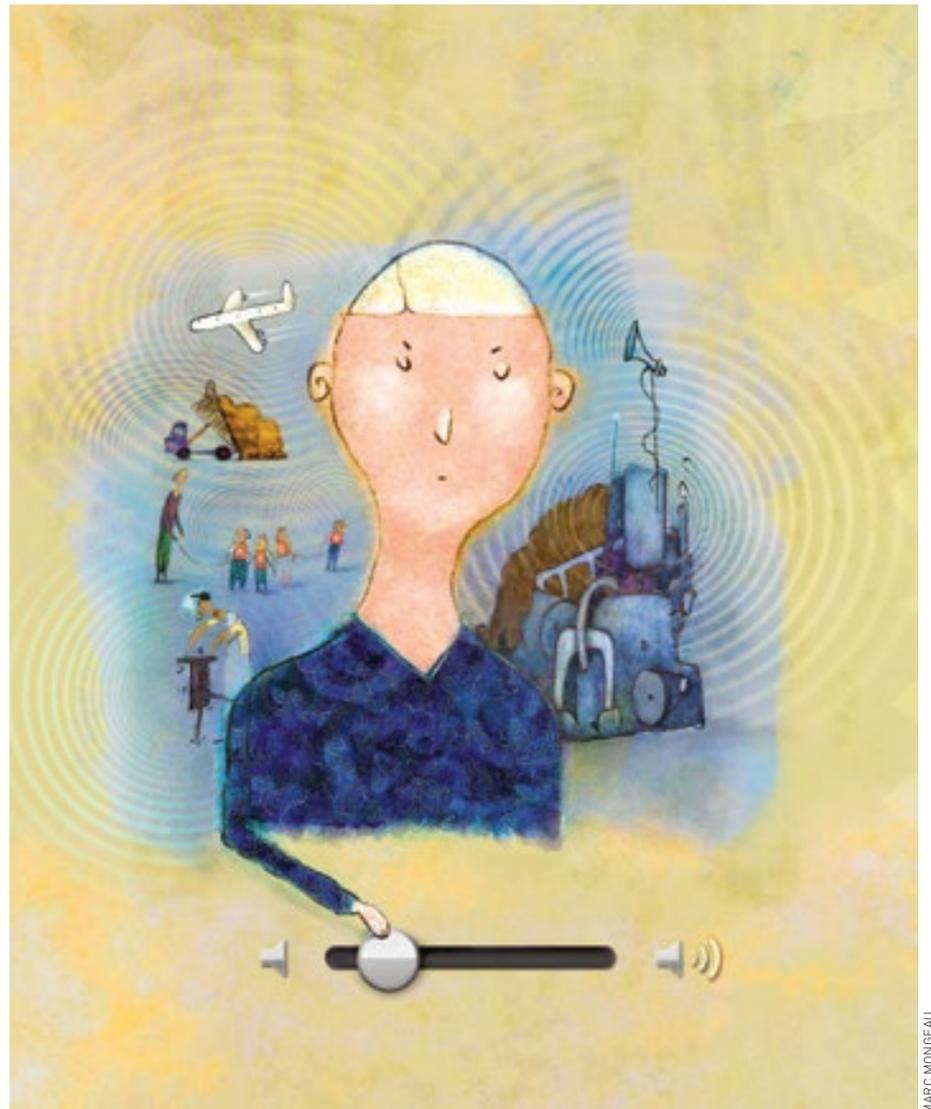
Pendant ce temps, plus de 4 300 personnes sont quotidiennement exposées à des niveaux sonores qui dépassent les 100 dBA/8 heures (à titre d'exemple : un concert rock ou un atelier de tôlerie) et 300 000 de plus sont quant à elles exposées au-delà de la norme prévue de 90 dBA/8 heures au Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) qui, soit dit en passant, n'a pas été revu

depuis 1972. Une période de grâce de 43 ans pour se conformer à la norme et ce n'est toujours pas fait. Que doit-on en conclure ?

Une préoccupation de longue date à la FTQ

La question du bruit en milieu de travail et de ses effets est une préoccupation de longue date à la FTQ. En effet, depuis des décennies, la centrale et ses syndicats affiliés ont entrepris des actions de sensibilisation et élaboré des formations syndicales en ce sens. Dans le cadre du Congrès de 2010, une résolution adoptée à l'unanimité réclamait que la FTQ continue de faire campagne sur le bruit au travail. Depuis ce temps, près de mille personnes ont reçu une formation sur cette problématique, en ayant comme objectif premier la réduction du bruit à la source et la juste indemnisation de ses victimes.

Dans le contexte d'austérité mis de l'avant par le gouvernement actuel, il va sans dire qu'il y a une facture – présentement absorbée par l'ensemble de la société québécoise – qui devrait être acheminée aux employeurs, qui ne paient pas le coût réel associé aux cas de surdité. Puisqu'ils ne



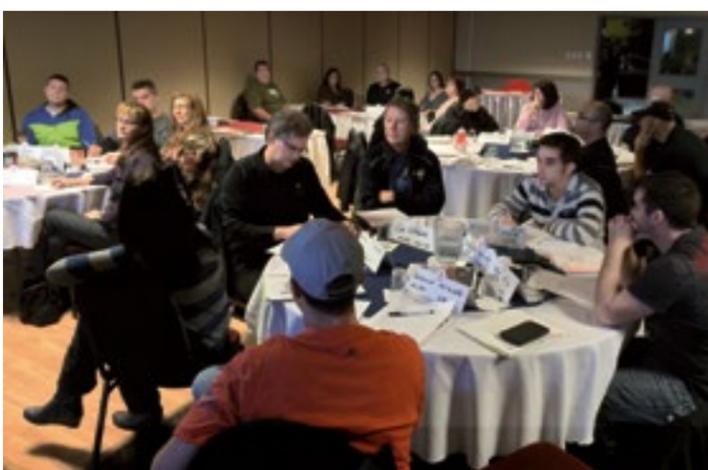
MARC MONBEAU

paient qu'une infime partie des coûts, les employeurs ont fait preuve de laxisme dans la réduction du bruit à la source. De plus, un laisser-aller de la part de la CSST ainsi qu'un

manque de volonté politique leur a permis de ne pas se conformer à la norme âgée de 43 ans. Bientôt, ils se lamenteront que l'indemnisation de la surdité leur coûte cher. Y'a pas de quoi rire !

Pour consulter le texte intégral de l'étude de l'INSPQ sur la surdité professionnelle, consultez le www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1770_Portrait_Surdite_Professionnelle.pdf. ■

Une journée de formation appréciée dans Laurentides-Lanaudière



RE-JEAN BELLEMAIRE

Plusieurs militantes et militants intéressés par les enjeux entourant la santé et la sécurité du travail ont assisté, le 30 octobre dernier, à une journée thématique organisée par la FTQ Laurentides-Lanaudière. Parmi les invités, Serge Beaulieu, conseiller au service de l'éducation de la FTQ, a fait une présentation sur les conséquences des horaires atypiques au travail sur notre santé et notre vie personnelle. Lors des ateliers, les participants et participantes, provenant de divers syndicats, ont pu échanger et partager les différentes réalités de leurs milieux de travail.

Le confrère Serge Beaulieu a ensuite fait une présentation fort intéressante sur l'épuisement professionnel. En fin de journée, Waguih Geadah, ingénieur au sein de l'Association sectorielle – Fabrication d'équipement de transport et de machineries, est venu démystifier la réglementation en santé-sécurité concernant les espaces clos. Sa conférence a notamment permis de comprendre ce qu'est un espace clos et comment y travailler en toute sécurité. La journée fut très appréciée de tous et toutes. Fait remarquable, la délégation féminine constituait une partie importante de l'assistance.

Le comité santé-sécurité de la FTQ Laurentides-Lanaudière vous invite à sa prochaine journée d'activité en avril prochain. Pour en savoir plus, consultez régulièrement le site du conseil : www.ftql-l.ftq.qc.ca. ■

L'industrie du plastique automobile et le cancer du sein

Le texte qui suit est une adaptation d'un article paru dans le Toronto Star.

Une nouvelle étude démontre qu'il y aurait un lien entre l'industrie du plastique automobile et le cancer du sein. C'est un secret de Polichinelle qui aura duré plus de trente ans.

Les travailleuses des usines de fabrication de pièces automobiles en plastique de Windsor (Ontario) se sont plaintes d'émanations âcres et de poussières qui causent des saignements de nez, des maux de tête, des nausées et des vertiges. Certaines ont mentionné la présence d'amas de plastique en fusion versés sur le plancher à proximité de leur poste de travail.

« Les gens tombaient malades, mais nul ne pensait à attribuer ces maladies au plastique », explique une femme qui a travaillé 25 ans dans une usine à proximité de Windsor.

Cette femme et d'autres collègues s'inquiétaient, la plupart du temps en gardant le silence, de la prévalence du cancer et d'autres maladies dans les nombreuses usines mal ventilées des zones industrialisées du sud-ouest de l'Ontario.

Une étude accablante

Aujourd'hui, une nouvelle étude semble confirmer leurs craintes en démontrant un risque très élevé de cancer du sein chez les travailleuses exposées aux produits chimiques toxiques.

Cette étude de six ans, publiée en ligne dans le journal *Environmental Health*, tire une conclusion frappante : les femmes travaillant dans les usines de fabrication de pièces automobiles en plastique étaient cinq fois plus susceptibles de développer un cancer du sein avant la ménopause que celles d'un groupe témoin.

Une équipe de chercheurs du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni a étudié les antécédents professionnels de 1 006 femmes qui avaient contracté un cancer du sein et de 1 146 femmes qui n'en présentaient pas.

Ces chercheurs ont pris en considération des facteurs comme le tabagisme, le poids, la consommation d'alcool et d'autres facteurs génétiques et liés au mode de vie. Les sujets de cette étude



travaillaient dans des usines de fabrication de pièces automobiles, des casinos, des conserveries alimentaires, des usines de transformation des métaux et des secteurs de l'agriculture.

« Il semble y avoir une préoccupation généralisée quant à l'exposition du consommateur aux produits chimiques, mais pratiquement aucune attention n'est portée aux groupes de population les plus exposés, notamment les cols bleus. Ces femmes ne faisaient l'objet d'aucune préoccupation et leur risque de contracter un cancer a été grandement négligé », explique un des chercheurs de l'étude, James Brophy.

Produits chimiques dangereux

L'industrie automobile est concentrée dans le sud-ouest de l'Ontario, et les usines de fabrication de pièces automobiles comptent beaucoup plus de femmes que d'hommes. Celles-ci représentent en effet 60 à 80 % de la main-d'œuvre.

Ces employées d'usine peuvent manipuler un grand nombre de produits chimiques cancérigènes et perturbateurs du système endocrinien, y compris l'agent de durcissement bisphénol A [BPA] (lequel est interdit depuis 2010 dans la fabrication des biberons au Canada et demeure une importante source de préoccupation des consommateurs quant à son utilisation dans la fabrication des bouteilles d'eau et d'autres

produits), ainsi que des solvants, des métaux lourds et des produits ignifuges.

L'étude portait sur des femmes qui avaient travaillé dans plus de 40 usines de produits plastiques de la région de Windsor. Les travailleuses d'usines similaires à travers le monde sont également exposées à bon nombre des mêmes produits chimiques.

Les personnes travaillant dans des usines canadiennes de produits plastiques qui ont été interviewées ont affirmé qu'elles avaient peu confiance dans les règlements sur la sécurité en milieu de travail.

Certains des produits chimiques utilisés dans ces usines peuvent représenter un danger s'ils pénètrent dans l'organisme, et ce, même à des niveaux d'exposition extrêmement faibles.

Appelés modulateurs endocriniens, ces produits peuvent tromper l'organisme en imitant l'action d'hormones puissantes, comme l'œstrogène, et causer des tumeurs cancéreuses, des anomalies congénitales et d'autres dangers.

Conditions de travail inadéquates

Les modèles récents d'automobiles et de camions comportent une foule de pièces en plastique (pare-chocs, panneaux de porte et supports de plaques d'immatriculation, par exemple). Une voiture peut être dotée d'environ

150 kilogrammes de pièces en plastique.

Toutefois, les travailleuses affirmaient que le manque de ventilation locale demeure la norme dans bon nombre d'usines.

Il arrive trop souvent qu'une femme quitte subitement l'usine, et ce n'est que beaucoup plus tard que ses collègues de travail apprennent qu'elle a reçu un diagnostic de cancer du sein.

« Le plastique et l'acier sont des matériaux de fabrication essentiels. Et les gens ont besoin de leurs emplois. Il y a sûrement une façon sécuritaire de les produire », explique la représentante des travailleurs et travailleuses en santé et sécurité d'une de ces usines, Gina DeSantis.

L'étude de Windsor soutient d'autres études récentes sur le risque de cancer du sein associé aux produits chimiques. Par exemple, une étude française de 2011 a révélé un risque élevé de cancer du sein chez les travailleuses de l'industrie de fabrication du plastique, du caoutchouc et du textile.

Les plastiques clairement associés au cancer

Une étude menée au Mexique en 2010 a démontré que la présence de métabolites de phtalates (des amollissants du plastique qui possèdent des propriétés perturbant le système endocrinien) dans l'urine était « associée de façon positive » à la maladie. En 2007, un article publié par des chercheurs américains révèle qu'ils ont décelé 216 produits chimiques associés au développement de tumeurs des glandes mammaires chez les animaux.

Le syndicat national Unifor a participé à cette étude que vous pouvez consulter (en anglais) : www.ehjournal.net/content/11/1/87?utm_campaign=06_11_13_EnviroHealth_APHA_Award_Mailing_3rdP&utm_content=7387543941&utm_medium=BMCemail&utm_source=Emailvision ■

QU'ON SE LE DISE!

QUAND JE ME COMPARE, JE ME CONSOLE

...Pas toujours

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) établit, à son annexe 1, des valeurs d'exposition pour environ 800 produits chimiques potentiellement dangereux. Le nombre de substances répertoriées à l'annexe a peu varié depuis son adoption.

En Europe, un système nommé REACH a été mis en place en 2008. REACH est un règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Principe de précaution

La particularité du système est le renversement de la charge de la preuve : avant REACH, les autorités publiques devaient évaluer les risques d'une substance avant de pouvoir interdire le commerce. Dorénavant, ce sont les industriels qui doivent fournir des données avant de pouvoir mettre leurs produits sur le marché. C'est l'application de ce qui se nomme le principe de précaution. Plus concrètement, si les fabricants veulent obtenir un numéro d'enregistrement, prérequis pour la mise en marché, ils doivent fournir des données à l'agence européenne chargée de la mise en œuvre de REACH, afin de démontrer que leurs produits peuvent être utilisés en toute sécurité tout au long de leur cycle de vie.

Où en serons-nous en 2018 ?

Ces nouvelles règles sont entrées en vigueur en 2008 et l'objectif est d'avoir répertorié 30 000 produits d'ici 2018. La mise en application de REACH est graduelle et basée sur la quantité manufacturée ou importée des substances.

Demandez aux travailleuses et travailleurs québécois victimes de béryllose, d'isocyanates ou de formaldéhyde si une telle réglementation aurait eu un impact positif sur leur existence ? Nous, on connaît la réponse ! ■

LA LÉSION PROFESSIONNELLE : UN DRAME OUBLIÉ

Vins et fromages 2015

Soirée-bénéfice 30 avril 2015

Participez en grand nombre à la 16^e soirée-bénéfice Vins et fromages qui constitue l'événement annuel majeur de financement de la Fondation Docteur Benoit Deshaies qui vient en aide aux personnes vivant sous le seuil de la pauvreté qui ont subi une lésion résultant d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

Cette année, la soirée-bénéfice aura lieu le jeudi 30 avril au Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau à Montréal, de 18 h à 21 h (stationnement 12 \$ — Métro Viau).

Le prix unitaire des billets est de 125 \$. Réservez-les tôt, car leur nombre est limité à 350. Sur demande, la Fondation fera parvenir à l'acheteur un reçu aux fins de l'impôt. Précisons que les profits serviront à soutenir les projets visant le plein épanouissement de la Fondation Docteur Benoit Deshaies. Il y aura également un encan silencieux et des tirages de prix afin d'ajouter du plaisir à l'atmosphère de cette soirée amicale et fraternelle.

Venez en grand nombre soutenir cette cause toujours aussi pertinente et nécessaire !

Pour vous procurer des billets, contactez la Fondation au 514 303-3333 ou au 514 524-3637. ■



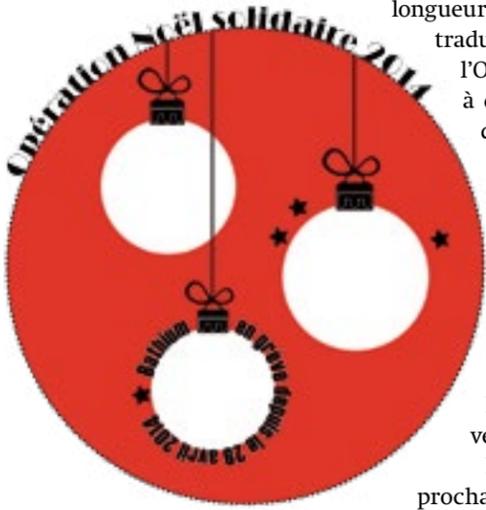
Solidarité avec les grévistes de Bathium!

La solidarité syndicale prend toutes sortes de formes, et ce, à longueur d'année. Durant la période des Fêtes, elle se traduit notamment depuis plusieurs années par l'Opération Noël solidaire qui vient en aide à des travailleurs et travailleuses en conflit de travail.

Cette année, les sommes amassées (plus de 6200 \$) ont été remises aux 75 membres de la section locale 2011 du syndicat Unifor qui sont en grève depuis le 29 avril dernier et qui luttent pour le respect des droits syndicaux dans un contexte de relations de travail extrêmement difficile.

L'usine de Bathium, située à Boucherville, fabrique des batteries pour véhicules électriques.

Merci de votre grande générosité et à l'année prochaine! ■



MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX

Manifestation de solidarité à Montréal

Plusieurs militants et militantes de la grande famille FTQ ont participé, le 11 janvier dernier, à la manifestation d'appui, organisée à l'initiative du collectif «Je suis Charlie Montréal», pour soutenir le peuple français à la suite de l'attentat contre le magazine *Charlie Hebdo* à Paris.

Plus de 25 000 personnes se sont rassemblées

sur la place des Festivals pour témoigner leur solidarité et partager leurs inquiétudes face à cette attaque barbare contre la liberté d'expression.

Les syndicats de la FTQ, notamment ceux présents dans le secteur des communications, ont tenu à rappeler que les journalistes ne doivent pas craindre les représailles dans l'exercice de leurs fonctions.

Leur travail, qui consiste à poser des questions, à critiquer et à demander des comptes aux organisations, aux gouvernements, aux institutions, etc., est fondamental et doit être défendu, partout!

Un vibrant hommage à la défense de la liberté d'expression, qui constitue l'un des fondements d'une saine démocratie. ■

REVENUS ET REDISTRIBUTION FISCALE

Une recherche inédite et exhaustive

En moyenne, 76 % du revenu net reste dans les poches de monsieur et madame Tout-le-monde

Contrairement à l'enfer fiscal que l'on s'acharne à nous décrire, les contribuables québécois ne versent, en moyenne, que le quart de leurs revenus totaux en impôt, cotisations sociales et taxes de toutes sortes, selon une étude que vient de publier l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), laissant 76 % en revenus nets (revenu total après impôts et taxes).

Le revenu total moyen des contribuables individuels au Québec s'élevait à 40 600 \$ en 2011. Environ 17 400 \$ (ou 42 %) ont été perçus par les gouvernements sous forme d'impôt fédéral et provincial, de cotisations sociales (assurance-emploi, assurance parentale, régime des rentes, etc.) et de taxes à la consommation (TVQ, TPS, etc.). Cela s'accompagnait toutefois aussi de diverses déductions et crédits d'impôt totalisant 7 700 \$ et réduisant la ponction fiscale à 24 % du revenu total, laissant, par conséquent, 76 % «dans les poches de monsieur et madame Tout-le-monde».

Ponction fiscale modérée

«Autrement dit, la ponction fiscale est, somme toute, modérée puisque la part du revenu disponible (le revenu net) est de loin la portion la plus importante du revenu total, variant entre 94 % et 61 % du revenu total. En fait, la ponction fiscale moyenne varie entre 6 % et 39 % du revenu total. Ce taux effectif maximal de 39 % ne s'applique qu'aux contribuables ayant un revenu supérieur à

contribuables paient des impôts sur leur revenu. Ce chiffre monte à 82,7 % lorsque sont prises en compte les cotisations sociales. De plus, la presque totalité des contribuables paie des taxes à la consommation. «L'idée selon laquelle 40 % à 50 % des particuliers ne paient pas d'impôts ne tient pas la route», a précisé le chercheur.

Système fiscal progressif

«Dans son ensemble, le système fiscal au Québec est manifestement progressif», a conclu Nicolas Zorn. Lors de la sortie de l'étude, il a déclaré que «c'est vrai que notre fardeau fiscal est plus élevé qu'en Ontario ou aux États-Unis, mais nos garderies, l'électricité, nos assurances auto et nos assurances médicaments nous coûtent moins cher aussi. Les inégalités de revenus sont aussi moins élevées, ce qui mène à moins de criminalité, à une meilleure cohésion sociale... Je crois qu'il ne faut pas seulement regarder le niveau des impôts, mais aussi à quoi ils servent.»

On peut télécharger l'étude *Portrait des revenus et de la redistribution fiscale au Québec* sur le site de l'IRÉC au www.irec.net. ■

IRÉC

250 000 \$. L'idée selon laquelle il reste peu d'argent dans les poches des contribuables, malgré une protection sociale importante et des services publics généreux et largement accessibles, ne correspond pas aux faits», a expliqué l'économiste Nicolas Zorn et auteur de l'étude.

Cette étude très fouillée permet, par exemple, de constater que près des deux tiers des

CABARET POLITIQUE 2015 : BYE BYE HARPER!

Plus de 250 personnes au rendez-vous

De tous âges et de tous horizons, les militantes et militants ont envahi la Salla rosa le 22 janvier dernier afin d'entamer l'année électorale dans la solidarité et se mobiliser pour empêcher la réélection des conservateurs en 2015.

Plusieurs personnalités publiques ont pris part à l'événement en défendant, par la parole, le chant, la musique, une démocratie citoyenne et le respect des droits de toutes et tous, mis à mal par le gouvernement Harper depuis ses huit ans au pouvoir.

Parmi celles-ci : Pierre Maisonneuve, Tous les amis de Radio-Canada, Gabriel Nadeau-Duboi, Jean-François Lessard, Natasha Kanapé Fontaine, Luca Pharand Claude Vaillancourt,

ATTAC-Québec, Dominique Peschard, porte-parole de la coalition PDSV, ainsi que plusieurs musiciens et musiciennes.

Bravo au comité organisateur de Pas de démocratie sans voix (PDSV) qui a relevé le défi et réussi cette contagieuse mobilisation citoyenne!

Pas de démocratie sans voix est une coalition

d'organismes québécois de différents secteurs mise sur pied en juin 2010 par la publication d'une déclaration dénonçant les orientations politiques et idéologiques du gouvernement Harper (alors minoritaire) signée par plus de 130 organismes. Voir www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca et www.facebook.com/CoalitionPDSV. ■



La soirée a été animée de mains de maître par la comédienne Geneviève Rochette et le conseiller syndical de la FTQ, Patrick Rondeau.

ALEXANDRE GINGRAS



INDIGNEZ-VOUS !

Vous êtes témoin des effets des coupes budgétaires du gouvernement Couillard, écrivez-nous :

coupes@ftq.qc.ca



ISABELLE GAREAU

Une travailleuse de l'ombre, si essentielle

L'embauche d'Isabelle Reny à la FTQ, en 1992, a été le fruit d'une circonstance malheureuse pour l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), mais ô combien bénéfique pour la FTQ! L'IRAT, un organisme créé par les centrales syndicales dans les années 1970, venait de fermer ses portes faute de subventions gouvernementales.

La FTQ a donc récupéré le fonds d'archives du Centre de documentation de l'IRAT ainsi que sa compétente documentaliste qui, avec sa connaissance approfondie du monde syndical et des enjeux des milieux de travail québécois, s'est attelée à la tâche de moderniser le Centre de documentation, un outil essentiel pour soutenir le travail de l'équipe FTQ.

Au cœur de la mission de la FTQ

On oublie trop souvent que l'information est au cœur de la mission de la FTQ. Le Centre de documentation permet de traiter l'information qui vient d'ailleurs pour la rendre disponible à ceux et celles qui en ont besoin ainsi que de diffuser celle que la FTQ produit. Surtout, le Centre de documentation est le gardien de l'histoire de la FTQ, de l'évolution de ses positions politiques, une information essentielle pour définir les politiques d'aujourd'hui.

Ce rôle du Centre de documentation, Isabelle le comprenait très bien et elle a su le faire connaître et reconnaître. Discrètement, dans l'ombre, Isabelle a répondu aux besoins de la direction de la FTQ et à ceux de ses différents collègues de travail, avec professionnalisme et respect. Elle a pris le virage technologique avec dynamisme et enthousiasme, en investissant en formation, pour elle et ses collègues, en faisant des suggestions précieuses pour assurer l'évolution technologique du Centre de documentation de la FTQ.

Merci, Isabelle, pour ton soutien et bonne retraite! ■



ISABELLE GAREAU

Bonne retraite à une syndicaliste engagée

Femme éprise de justice et d'équité, Dominique Savoie a su très tôt dans sa vie professionnelle que la défense des travailleurs et des travailleuses était sa voie. Dans son mémoire de maîtrise en relations industrielles, elle réalise une recherche exhaustive sur le harcèlement sexuel au travail afin d'identifier des solutions pratiques en matière de relations de travail. Une étude d'une telle ampleur était une première au Québec.

Après avoir occupé différents postes d'enseignement à l'Université de Montréal et entrepris des études doctorales, Dominique choisit de mettre ses compétences au service du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) où elle occupe le poste de conseillère syndicale pendant six ans. Elle se frotte à tous les aspects de ce métier et négocie dans différents secteurs, notamment dans celui des caisses populaires.

Rigueur, intelligence et passion

Forte de cette expérience, Dominique choisit de retourner à ses anciennes amours : la recherche! En octobre 1988, elle se joint au service de la recherche de la FTQ. Femme rigoureuse, intelligente et passionnée, elle travaille avec détermination sur une multitude de dossiers tout en étant LA personne ressource pour les questions concernant les relations du travail et l'organisation du travail. C'est grâce à son travail que la FTQ ajoute à son actif plusieurs documents de réflexion, déclarations de politique et mémoires liés au monde du travail. Militante dans l'âme, elle occupe également différents postes au sein de l'exécutif du syndicat local des conseillers et employés de bureau de la FTQ.

De la part de tous, merci pour ta généreuse et remarquable contribution à la FTQ. Tu peux être fière de ce que tu y as accompli. Bonne retraite, Dominique! ■

Une retraite bien méritée pour une ardente défenseure du français

Lola Le Brasseur, une femme pleine d'énergie, manque déjà à tous les militants et militantes de la cause du français en milieu de travail, ainsi qu'à bon nombre de personnes œuvrant à l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui lui vouent un grand respect.

Faire rayonner le français

Présidente d'un syndicat local chez Téléglobe Canada (affilié au Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC) aujourd'hui membre du syndicat Unifor), Lola arrive à la FTQ en 1990 avec son humour, sa ténacité, sa grande imagination et son immense capacité de travail. Elle veut faire rayonner le français dans les milieux de travail québécois et un projet n'attend pas l'autre : la coordination de plusieurs tables sectorielles avec des représentants et des représentantes des différents syndicats impliqués dans des comités de francisation; avec le Fonds de solidarité; des activités toujours plus intéressantes les unes que les autres durant la Semaine du français en mars chaque année; etc.



ISABELLE GAREAU

D'un océan à l'autre

Lola est aussi une rassembleuse internationale. Le site languedutravail.org, dont elle a rêvé longuement, a peut-être été son plus grand projet. Né en 2010, ce portail Internet au service de la francophonie syndicale internationale ralliait aussi la Confédération générale du travail de France (CGT) pour valoriser l'utilisation du français au travail dans le secteur de l'aéronautique, en France et au Québec. Aujourd'hui, toutes les centrales syndicales québécoises y participent et le lien est fait pour soutenir la participation syndicale au Forum mondial de la langue française qui aura lieu cette année à Liège en Belgique.

Le départ de Lola se fera sentir dans tous les projets qu'elle a mis de l'avant pour assurer l'intégration de la FTQ dans la communauté : visites d'entreprises syndiquées pour des nouveaux arrivants; préservation et mise en valeur d'objets historiques comme des affiches et des photos syndicales ou le petit musée qui a existé un temps dans le hall d'entrée de l'édifice de la FTQ; fête de Noël pour les enfants d'une école du quartier, etc.

Bonne retraite, Lola! ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Zéro

Zéro est considéré comme un nom (et non pas comme un adjectif numéral); il s'accorde donc au pluriel : deux zéros après un 5 font 500. On dit : partir, repartir de zéro (et non à zéro).



ISABELLE GAREAU

Geste symbolique pour commémorer la tragédie de Polytechnique

La FTQ et le Fonds de solidarité ont souligné le 25^e anniversaire des tristes événements de Polytechnique, le 6 décembre dernier, en hissant des drapeaux sur les deux édifices du boulevard Crémazie à Montréal. On pouvait lire sur ceux-ci un appel à l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La FTQ répondait ainsi à l'appel lancé par le Congrès du travail du Canada (CTC) et d'autres groupes à faire un geste symbolique pour marquer cet anniversaire.

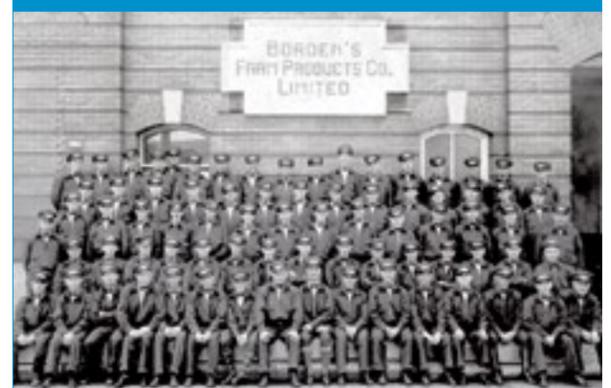
« Depuis 1991, la FTQ commémore la tragédie de Polytechnique, où 14 jeunes femmes ont été tuées parce qu'elles étaient des femmes et qu'elles se destinaient à une profession traditionnellement masculine. Il s'agit pour nous d'un moment privilégié pour inviter nos syndicats affiliés à se souvenir, à prévenir et à agir pour contrer toutes les formes de violence faite aux femmes, y compris celles persistant dans les milieux de travail », a déclaré le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La présidente du comité de condition féminine de la FTQ et vice-présidente représentant les femmes de la FTQ, Louise Michaud, a profité de cette occasion pour rappeler le rôle important du mouvement syndical en tant qu'acteur social pour améliorer la sécurité en milieu de travail et faire de la prévention pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

« Nous devons travailler à briser le silence et à faire reconnaître que la violence faite aux femmes contrevient à leur droit à la dignité et à l'égalité. Il est aussi de notre devoir de susciter des prises de conscience au phénomène, d'intervenir auprès des membres et des employeurs pour rendre nos milieux de travail exempts de violence, de soutenir les femmes victimes de violences et d'agir pour éliminer ce fléau », a-t-elle souligné. ■

CLIN D'ŒIL SUR DES MÉTIERS ANCIENS

Montréal 1934



Un groupe de laitiers de la laiterie Borden en 1934

Les employés de la laiterie Borden des succursales de l'avenue Papineau et de la rue Murray à Montréal, dans leurs nouveaux uniformes, prennent le temps de poser pour le photographe. La maison Borden fut la première laiterie à Montréal à mettre ses vendeurs et inspecteurs en uniforme. ■

CONFLITS FTQ AU 3 FÉVRIER 2015

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
BATHIUM CANADA INC.	Boucherville	60	UNIFOR-2011	2014-04-29 (GRÈVE)
GROUPE JS INTERNATIONAL (3632571 CANADA INC.)	Montréal	6	UES-800	2014-03-14 (LOCK-OUT)



Serge Cadieux, accompagné de Jean-Pierre Ouellet, Jennifer Genest et Véronique Allard du SQEES-298 et de Carole Gingras, conseillère à la FTQ.

SUITE DE LA UNE

COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI N° 27 SUR LES SERVICES DE GARDE

Québec doit compléter et renforcer le réseau public

La FTQ a dénoncé l'intention de la ministre de la Famille de pénaliser les parents pour ce qu'on appelle les « places fantôme » alors qu'il y a une importante pénurie de places à contribution réduite dans le réseau. « Cette façon de faire est improvisée et précipitée », a déploré Serge Cadieux en commission parlementaire le 19 janvier dernier.

La commercialisation des services de garde

La FTQ a aussi dénoncé la dérive vers le privé en demandant à Québec d'imposer un moratoire sur l'émission et l'octroi de permis à des garderies

commerciales non subventionnées. Selon les données du ministère de la Famille : de mars 2003 à juin 2014, les places en garderies privées non subventionnées ont connu une explosion de près de 3000 %, soit de 46 508 places, alors que du côté des CPE seulement 23 875 (38 %) places ont été accordées. « La seule chose qui motive le privé, ce sont les profits. C'est un secret de polichinelle que les services éducatifs offerts dans le privé sont en général de moindre qualité que dans les CPE. De plus, si le nombre de plaintes dans le privé subventionné est toujours plus élevé que dans les CPE, la ministre peut-elle nous éclairer

quant à la situation dans le privé non subventionné ? », a ajouté Serge Cadieux.

Accompagnant le secrétaire général, le président du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298) et vice-président de la FTQ, Jean-Pierre Ouellet, a fait appel à la bonne volonté du gouvernement. « Les solutions existent, les parents et les travailleuses du réseau des CPE veulent collaborer pour l'améliorer, pour y ajouter de la souplesse. Pour nous, la priorité est claire : il faut préserver et développer les centres de la petite enfance. », a-t-il expliqué. ■

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE CHAT

Logé dans les locaux de la section locale 800 de l'Union des employés et employées de service (UES-800) depuis un peu plus de un an, le Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT) est maintenant hébergé dans les locaux du syndicat des Métallos, au 2350, avenue De LaSalle, Montréal (Québec) H1V 2L1, à quelques pas de la station de métro Pie-IX, téléphone : 514 599-2010, courriel : archivesdutravail@gmail.com.

C'est à cette adresse que le Centre tiendra sa deuxième assemblée générale annuelle, le 25 février prochain, à compter de 19h. Tous les membres en règle y sont invités. On peut aussi adhérer au CHAT en tout temps en remplissant le formulaire sur le site Internet www.archivesdutravail.quebec. Il sera aussi possible de le faire sur place, le soir de l'assemblée. Bienvenue à tous et à toutes, particulièrement aux jeunes et aux femmes, catégories sociodémographiques sous-représentées au sein du CHAT.

Cette assemblée générale est tenue après une première année d'activité du CHAT. Jusqu'ici, le CHAT a soutenu et encadré le traitement d'archives dans quelques syndicats de la FTQ, notamment au Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, chez les débardeurs de Montréal (SCFP, section locale 375) et il entreprend un travail similaire avec les cols blancs d'Hydro-Québec (SCFP, section locale 2000).

Au cours de l'assemblée générale, on présentera un plan d'action pour l'année en cours, on ratifiera les règlements généraux et on procédera à l'élection des administrateurs. L'assemblée annuelle permettra des échanges fructueux sur l'état des archives dans nos divers milieux et sur ce qui peut être fait pour les mettre en valeur.

On vous y attend ! ■



Salut Guy !

Le confrère Guy Farrell, adjoint au directeur québécois des Métallos, est décédé le 29 janvier à l'âge de 58 ans, entouré de ses proches, à la Maison de soins palliatifs Source Bleue à Boucherville.

Ce grand gaillard à la voix de stentor et au cœur d'or a marqué sa famille syndicale, par son militantisme, son courage, sa combativité. Toujours prêt à détendre l'atmosphère, il s'intéressait aux gens, à leurs familles, à ce qu'ils vivaient.

Il avait commencé sa vie de travail comme soudeur assembleur chez Dominion Bridge à l'âge de 17 ans. Il s'est rapidement impliqué syndicalement et est devenu président de la section locale 2843 des Métallos en 1990. Il a mené avec brio la bataille pour la survie de l'usine en 1998. Devenu permanent syndical chez les Métallos en 2001, il était adjoint au directeur québécois depuis 2007. Il laisse dans le deuil son épouse Julie et ses deux fils Francis et Kevin. Il manquera beaucoup aussi à sa deuxième famille, syndicale. Lors de la dernière assemblée annuelle des Métallos, il a livré un message important : « N'arrêtez jamais de vous battre ! »

La FTQ offre ses sincères condoléances à la famille de Guy, ainsi qu'à ses confrères et consœurs métallos. ■

Une très bonne année 2014 pour le RRFS-FTQ

Le RRFS-FTQ a connu une excellente année 2014. La participation au régime est passée de 5 649 participants en début d'année à 8 210 au 31 décembre 2014. Durant la même période, l'actif a augmenté de 23 millions de dollars pour atteindre 60,3 millions de dollars et a généré un rendement brut de 12,1%. Au 30 novembre 2014, le RRFS-FTQ demeure capitalisé à 190,9%, provisionné pour accorder l'indexation future à 115,3% et solvable à 112,5%. Les ratios actuariels au 31 décembre 2014 seront disponibles au cours des prochaines semaines. Le régime est donc en bonne santé financière et

amplement capitalisé pour garantir le versement des rentes promises. Soixante-dix-sept personnes retraitées touchent une rente mensuelle du RRFS-FTQ.

Le coût du régime a connu une hausse au 1^{er} juillet 2014 à cause de l'entrée en vigueur des nouvelles tables de mortalité. Le régime continu donc d'être financé selon les plus récentes tables de mortalité,



RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL - FTQ

lesquelles tiennent également compte de l'amélioration de l'espérance de vie dans le futur. Enfin, compte tenu de l'excellente santé financière du régime, l'indexation des rentes accumulées durant les années 2008 à 2012 inclusivement a été accordée à raison de 100 % de l'inflation survenue durant les années subséquentes. Les personnes retraitées ont également vu leur rente majorée rétroactivement au 1^{er} janvier 2014. ■

TOUS LES DOCUMENTS DU RRFS-FTQ SONT DISPONIBLES SUR LE PORTAIL DE LA FTQ AU WWW.RRFS.FTQ.QC.CA. LE RRFS-FTQ EST UN RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES MULTIEMPLOYEUR MIS SUR PIED PAR LA FTQ POUR TOUS CEUX QUI N'ONT PAS ACCÈS À UN RÉGIME À PRESTATIONS DÉTERMINÉES AUPRÈS DE LEUR EMPLOYEUR.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION DE DÉCEMBRE 2014 À JANVIER 2015

- ▼ SFCP: Municipalité de Sainte-Martine, Municipalité de la paroisse de Saint-Donat – Tous, Municipalité de Beaumont.
- ▼ UNIFOR: Municipalité de Saint-Ambroise, Office municipal d'habitation de Saint-Honoré – Saint-Honoré.
- ▼ MÉTALLOS: Innvest Hôtels GP Ltd opérant sous le nom de Comfort Inn Brossard, Rio Tinto Alcan Inc. – Alma, 116106 Canada Inc. Tim Horton – Sept-Îles, Investigation et sécurité Protec inc. – Lévis, Agence PGS – Chandler.
- ▼ TUAC: Les viandes Lacroix inc. – Saint-Hyacinthe, Marché Atiguy inc. (IGA) – Témiscaming, Fabrication PFL inc. – Lévis, Coopérative des consommateurs de Lorette – Québec.
- ▼ TEAMSTERS: Services environnementaux Richelieu inc. – Beloeil, Baie Transport inc. – Gatineau, Le Groupe Morzaco inc. Fars Cité-Rive – Montréal, Société de contrôle Johnson Québec Ltée – Montréal, Baie Transport inc. – Gatineau.
- ▼ SQEES-298: Chartwell, résidence pour retraités, Domaine des Trembles – Gatineau, Société en commandite Élogia – Montréal, RPADS Proprio 5, Société en commandite – Lévis.
- ▼ SEPB: Caisse populaire Desjardins de Weedon.
- ▼ UES-800: -Quality Hotel Dorval & Golden Mile Plaza Parking Complex – Montréal, Lucaré inc. – Montréal.
- ▼ SPQ: Ville de Port-Cartier – Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ FTPQ: Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ) – Baie-Saint-Paul.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____ Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () _____ Poste _____ Résidence () _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

Faire parvenir à: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3